

tant comme ultramontaines et papistes ; dans le midi, c'est le Pape, dit-on, qui prend la cause du monopole sous sa protection, et qui appelle un archevêque maronite pour lui servir de patron auprès de l'épiscopat de France.

croirait-on que cette fable ridicule a été accueillie par la presse, répandue avec affectation, et qu'elle avait déjà pris assez de consistance pour mériter d'être réfutée ? Elle l'a été, en effet, et les auteurs du mensonge n'y ont gagné que la honte d'être saisis en flagrant délit.

Voici la lettre qui a été adressée au *Sémaphore* de Marseille par le vénérable pontife dont le nom avait été si indignement mêlé à cette incroyable manœuvre.

*A M. le rédacteur du Sémaphore.*

Monsieur,

“ J'ai lu avec étonnement, dans votre numéro d'avant-hier, un article qui me concerne. Vous dites dans cet article : ‘ Il paraît que le Saint-Père, sur les représentations du cabinet des Tuilleries, s'est décidé à intervenir indirectement pour faire cesser la lutte scandaleuse entre le clergé et l'Université de France. C'est, dit-on, Mgr. N. Murad, archevêque de Laodicée, qui est chargé par le Pape de voir les principaux évêques français, et de leur faire connaître la volonté du successeur de Saint-Pierre.’ ”

“ Je dois m'empêtrer de déclarer que vous avez été induit en erreur ; je n'ai reçu du St.-Père aucune mission de la nature de celle que vous me supposez ; je n'ai à intervenir en rien auprès des évêques de France, relativement à la discussion qui s'est élevée sur l'enseignement de la jeunesse. Loin d'avoir des ordres ou même seulement des conseils à leur porter, je ne puis avoir qu'à m'édifier auprès de ces dignes prélates dont l'Eglise entière admire l'esprit de zèle et de sagesse. Mon voyage en France est étranger à ce qui se passe dans votre pays. Je viens m'occuper des intérêts de mes nationaux, les Maronites du Mont-Liban. Aucune autre affaire ne m'a été confiée.

“ Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien insérer ma lettre dans le prochain numéro de votre journal, et de recevoir l'assurance de ma considération distinguée.

† N. MURAD,  
archevêque maronite de Laodicée.

Marseille, le 31 décembre 1843.”

Nous n'ajouterons qu'une réflexion : il y a autant de maladresse au moins que d'imprudence, de la part de nos adversaires, à faire directement ou indirectement allusion à ce qu'on pense à Rome de l'Université. Le témoignage du cardinal Pacca serait-il donc déjà oublié ?

— Nous reproduisons la communication suivante que nous empruntons à l'Univers, pour donner une idée de la dépravation de certains colons insulaires et pour faire voir, jusqu'à quel point la cupidité peut aveugler, à quels excès l'intérêt et la soif des richesses peuvent porter ceux qui ne sont point retenus par les vrais principes religieux.

Lorsqu'après une longue navigation, on arrive dans ces terres chrétiennes et françaises, où des hommes naissent encore esclaves, on n'est point attristé par cet air de souffrance et de misère qu'on s'attendrait peut-être à trouver sur la figure de ces malheureux opprimés. Les noirs vivent heureux, au moins ils le paraissent. Soumis, sous le rapport matériel, à un régime meilleur que celui de la plupart de nos ouvriers en France, leur front ne porte point l'empreinte de rides précoce, fruits des inquiétudes qu'éprouvent les prolétaires pour leur avenir et celui de leurs enfants. Il n'est point, on l'a dit souvent, comme les bêtes des forêts, ces hommes ne connaissent d'autres joissances que celles des sens, et n'exercent leurs facultés que pour échapper à la surveillance de leurs maîtres.

Je n'exagère rien, je parle de ce qui saute aux yeux de l'observateur le moins attentif. Des bouches nobles et éloquentes ont plusieurs fois prouvé, mieux que je ne pourrais le faire, la profonde démoralisation qu'apporte l'esclavage dans les familles. Leurs raisonnements, le dirai-je, pâlissent devant l'éclatante démonstration des faits. La femme nègre se considère toujours, et dans toute la hideuse réalité de l'expression, comme la chose de son maître ; son ambition se borne à chercher pour acheter quelqu'un qui ne lui déplaît pas trop. Dirai-je que les maîtres, rares, mais épouvantables exceptions, transforment de leur propre sang et élèvent des victimes pour l'inceste ou la prostitution la plus criminelle ; dirai-je que, dépouillées de toute pudeur, les femmes esclaves parcourent la nuit les rues de la capitale, et les souillent par des scènes que je n'oserais même faire pressentir.

Puissent les prières des saints, les auïndances des fidèles, les palmes de nos martyrs s'élever devant Dieu pour détourner de notre France les malédictions attirées par un état de choses auquel le gouvernement, comme les partisans, ont malheureusement trop contribué.

Ces derniers ont craincé que des unions régulières, sanctifiées par la religion, leur enlevaient une partie de l'empire qu'ils exercent sur leurs esclaves ; qu'elles les empêchassent de les vendre et de les disperser au gré de leurs caprices et de leurs intérêts ; chez plusieurs, il y avait pour les devoirs les plus saints indifférence complète ; une seule passion dominait les premiers colons, celle de faire une fortune, et une fortune rapide ; d'autres encore, plus cot par les, voyaient dans ces améliorations des garanties d'ordre de nature à amener une émancipation impérieusement réclamée par le progrès des idées morales et religieuses, mais contraires à leurs intérêts.

Par une politique immorale qu'on ne saurait trop réprover, le gouverne-

ment est entré dans ces vues. Ne pouvant laisser les colonies sans culte et sans prêtre, il a voulu avoir un clergé facile, n'ayant pas trop de zèle, d'une nature assez molle pour accomoder sa sainte mission aux intérêts humains, et dont les membres puissent être brisés ou déplacés sans difficulté. Dans une matière si grave, quelle garantie présentent des prêtres recrutés dans tous les diocèses par une administration laïque, ignorante des choses sacrées ? Je révère les saintes exceptions qui se trouvent partout, mais je puis hautement affirmer que la plupart des prêtres des colonies sont venus, ou par suite d'un caractère aventureux, ou par suite de scandales assez dévoilés pour les obliger à un exil volontaire, ou bien encore par des vues intéressées, qu'on me passe le mot, pour faire fortune, car les budgets des colonies rétribuent largement le clergé ; le casuel en est très considérable, et les fonds alloués pour les frais du culte suffisent à un évêque pour organiser une administration et surtout un séminaire diocésain.

Essayons d'ailleurs de développer les effets d'une meilleure institution ; que mon zèle excuse ma faiblesse ! Les précautions apportées dans le choix des évêques ont réussi jusqu'ici à donner à l'Eglise de France des prélates dont elle peut se glorifier. Pourquoi priver de ce grand biens les parties les plus éloignées et par conséquent les moins surveillées de notre patrie ? Pourquoi encore les priver de posséder des hommes dévoués qui, en acceptant une haute mais pénible dignité, se résignent avec religion à un éloignement peut-être de toute leur vie. On les verrait en premier lieu mettre tous leurs soins, employer tous leurs efforts à trouver des coopérateurs dignes de leur sainte mission, et plus tard, aidés par ces pieux ministres, former un clergé indigène. Sans doute, ils appelleront autour de l'autel tous ceux qui leur paraîtront dignes de cet honneur, sans regarder la tache inéfiaçable, suivant le monde, de la caste et de la couleur. On arriverait plus vite, par là, à confondre les deux races, que par les phrases sonores de la philosophie la plus humanitaire.

Même, au point de vue commercial, ces îles où manquent les bras verraient leur population s'accroître sous l'égide de la religion ; car l'expérience est aujourd'hui acquise, l'immoralité est aussi funeste au corps qu'à l'esprit et les races disparaissent à mesure qu'elles se corrompent. En outre, des relations saintes avec des peuplades voisines, entreprises sans doute dans un autre but, donneraient de grandes facilités aux particuliers comme au gouvernement pour se procurer ces engagés volontaires, dernière et précieuse ressource pour les pays producteurs de la canne à sucre.

Eh quoi ! dirai-je à tous ceux qui cherchent quelque moralité dans la politique : Vous avez arraché violemment des hommes rachetés comme vous par le sang d'un Dieu, vous les avez, dis-je, arrachés violemment à leur famille, à leur patrie ; vous avez usé de leur travail, vous avez exploité leurs forces naturelles ; vous leur avez enseigné ce qu'ils devaient savoir pour vous être utiles, vous avez complètement dédaigné leur culture morale ; vous n'avez cherché en aucune façon à racheter votre crime, et vous êtes parvenu à rendre le gouvernement votre complice. Les grandes inquiétudes ne peuvent longtemps rester impunies, et vous devez redouter, même ici-bas, une catastrophe trop méritée.

Faisons des vœux pour que la France prenne exemple sur sa puissante rivale, l'Angleterre, qui envoie non seulement des évêques pour les protestants, mais contribue même à l'établissement de sièges catholiques. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, Maurice, si voisine de Bourdon, possède un évêque catholique dont elle serait privée si, suivant nos désirs patriotiques, elle était encore française.

— On nous écrit d'Angers :

“ Le dimanche 31 décembre, Mgr. l'évêque d'Angers est allé donner la communion aux hommes de la Trinité. Ils y avaient été préparés par le prédicateur de la station de l'Avent, le P. Ruvier. La communion a été nombreuse et édifiante. Près de 1,200 hommes remplissaient la nef de l'église.

“ Après la communion, Monseigneur est monté en chaire et a prêché un sermon fort remarquable sur la nécessité et la beauté de l'union fraternelle. Le vénérable prélat a été écouté avec un profond recueillement et a opéré sur cet immense auditoire une vive sensation..

“ Nous enregistrons ce fait avec d'autant plus d'intérêt qu'à Pâques dernier, dans une cérémonie semblable et dans la même église, des émissaires du désordre s'étaient glissés parmi les paroissiens de la Trinité et étaient parvenus à exciter un trouble passager qu'avaient exagéré et très mal interprété le *Précureur de l'Ouest*, le *Constitutionnel*, le *National* et tous les journaux hostiles au clergé.

“ D'après ce que dimanche M. le curé a toujours continué ses conférences aux hommes, et l'ordre n'a pas été un seul instant plus compromis depuis Pâques dernier qu'il ne l'avait été auparavant.”

#### BELGIQUE.

— On écrit de Malines, au *Politique belge* :

“ Au nombre des cadeaux qui ont été regis au palais archiépiscopal, on remarque un énorme gâteau de pain d'épices d'une pâte fondante et exquise, pesant 70 livres, d'une longueur de cinq pieds sur trois de largeur, et sur lequel se trouve dessinée en sucre fin, la Passion du Sauveur, avec ornements allégoriques, dont le travail et la belle exécution sont honneur au fabriquant bruxellois, M. Vergote-Englebert. Ce gâteau a été envoyé comme présent à M. le cardinal-archevêque par le clergé de l'église de la Chapelle.”

#### AMÉRIQUE.

— *Statistique catholique des Missions sauvages dans les Etats-Unis.*  
Territoire de l'Orégon.—Mission de Ste. Marie.—L'établissement cen-